

puisque la réforme est censée s'étendre à la garde d'enfant en 2024. De même, certains bénéficiaires d'allocations sociales (APA et PCH) ne devraient intégrer le dispositif que l'an prochain.

Calendrier incertain pour la loi sur le pouvoir d'achat

La future loi sur le pouvoir d'achat aura-t-elle du retard à l'allumage ? La présentation de ce projet pourrait être encore retardée, a admis la porte-parole du gouvernement, ce midi. Plutôt que le 29 juin, ce pourrait être le 6 juillet, au plus tard. Mais, quelle que soit la date retenue, « notre objectif est toujours (...) que ces mesures soient effectivement, de façon sonnante et trébuchante, dans le porte feuille des Français au mois d'août », a insisté Olivia Grégoire. Pour cela, il faudra, au préalable, que la coalition présidentielle s'assure une majorité aux élections législatives, dimanche soir.

Les PME toujours plus endettées

Les entreprises restent friandes de crédits bancaires. L'encours des sommes mobilisées chaque mois a battu, en avril, son record historique pour la 6^e fois consécutive : il flirte désormais avec les 1 251 milliards d'euros (+3,6 % en un an), selon la Banque de France. Ce montant a explosé depuis la crise du Covid-19 (+17,6 % par rapport à février 2020). Une croissance portée notamment par les PME : à 548,1 Md€, leur encours est aujourd'hui à son plus haut niveau (+4 % en un an et +26,3 % comparé à l'avant-coronavirus), quand ceux des grandes entreprises et des ETI se maintiennent, eux, sous leur pic du printemps-été 2020.

L'inflation des levées de fonds

Il n'y a pas que les crédits des PME qui augmentent en ce moment. Les levées de fonds des start-up affolent aussi les compteurs. Après deux collectes successives à 20 millions d'euros, le lillois Cooptalis vient de signer un tour de table 4 fois plus important. L'occasion pour ce spécialiste de la mobilité professionnelle à l'international de tourner la douloureuse page du Covid-19.

▶ **A lire :** Cooptalis lève 80 millions d'euros et devient Anywr

Encore plus fort : le marseillais ImCheck a annoncé, hier, avoir obtenu un financement de 96 millions d'euros. Une somme que la biotech présente comme inédite sur son marché.

13 juin

Carburants : records battus à la pompe (bis)...

La fièvre ne retombe décidément pas à la pompe. Le prix du sans plomb a battu des records historiques pour la deuxième fois consécutive, selon le ministère de la Transition écologique. Au 10 juin, le litre de SP95 s'affichait, en moyenne hebdomadaire, à 2,1309 euros (en hausse d'1,4 %), celui de SP98 à 2,1989 € (+1,6 %). Le gazole n'en est pas encore là, mais se rapproche de plus en plus de son précédent pic de mars : le diesel culmine désormais à 2,0694 € (quasiment 11 centimes de plus en sept jours, soit +5,5 %), le GNR à 1,6068 € (+9 centimes, équivalant à +6,1 %). Dans les deux cas, il s'agit tout de même des tarifs les plus élevés depuis l'instauration de la "remise carburant" au 1^{er} avril.

... équation impossible dans les entreprises

Un gros coup de pompe et de massue. Le (très) fort rebond des prix du carburant, depuis fin mai, va compliquer encore un peu plus l'équilibre des comptes pour de nombreuses entreprises. A commencer par les acteurs du transport routier, pris à la gorge et au dépourvu par cette flambée.

 **A lire :** Les transporteurs des Pays de la Loire en panne de solutions face à la hausse des coûts, quand ceux des Hauts-en-France redoutent les dégâts économiques en cascade de cette hausse des prix

Et ce n'est pas le seul secteur fragilisé par la montée des prix du carburant. Les pêcheurs aussi tirent la sonnette d'alarme, à l'image d'Olivier Le Nézet, président du Comité régional des pêches de Bretagne.

 **A lire :** « La hausse du coût des carburants menace l'équilibre des entreprises de pêche »

En quête d'alternatives, les professionnels peuvent essayer de se tourner, entre autres, vers le gaz naturel (GNV). Les Côtes-d'Armor sont ainsi en train de déployer un réseau de distribution flambant neuf sur leur territoire. Ne lui reste plus qu'à faire ses preuves.

 **A lire :** En Côtes-d'Armor, les stations GNV doivent encore convaincre leurs futurs utilisateurs

Défense : les industriels à l'heure de la mobilisation générale...

La France est désormais en guerre. Ou, plus exactement, « en économie de guerre ». C'est ce que le président de la République a expliqué, aujourd'hui, aux industriels de la défense et la sécurité, en ouverture du salon professionnel Eurosatory. L'occasion pour Emmanuel Macron de leur promettre plus d'investissements... mais de leur demander aussi plus d'efforts. Les entreprises civiles pourraient même être mises à contribution, dans le cadre de la crise russo-ukrainienne : selon le journal *Le Monde*, l'exécutif planche actuellement sur "un texte législatif permettant la réquisition de [leurs] matériaux ou compétences", voire de leurs outils de production. Ce projet concernerait, en premier lieu, les sociétés aux activités dites "duales", c'est-à-dire à la fois civiles et militaires. Soit 4 000 PME potentiellement visées, estime le quotidien.

... Naval Group à celle des comptes

Pendant ce temps-là, Naval Group tourne la page de son "contrat du siècle" mort-né avec l'Australie. L'entreprise française va recevoir 555 millions d'euros de la part du pays, en guise de dédommagement après l'annulation de sa commande de 12 sous-marins conventionnels. Une somme "juste et équitable", a estimé, ce week-end, le nouveau Premier ministre australien Anthony Albanese. Elle représente pourtant moins de 2 % de la valeur initiale du contrat. Pour autant, le ministère français des Armées a "pris acte" de l'accord. Et dit espérer qu'il permette "de dépasser la crise de confiance", provoquée par cette affaire, entre Paris et Canberra.

▶ **A (re)lire :** Les sous-traitants de Naval Group touchés mais pas coulés par l'annulation australienne

Le chômage partiel rabougri

Le chômage partiel touche le fond. En avril, seuls 24 030 dossiers ont été déposés (2 fois moins que le mois précédent), selon la Dares (ministère du Travail). Ces demandes concernent moins d'un million de salariés, un plancher symbolique encore jamais franchi depuis le début de la crise du Covid-19. En mars déjà, tous les chiffres de l'activité partielle étaient tombés à leur plus bas niveau en deux ans, que ce soit le nombre de bénéficiaires (227 206 personnes, -28,3 % en un mois), les heures couvertes (9,96 millions, soit 3,11 millions de moins) ou le montant des indemnités (100,5 millions

d'euros, -24,5 %). En parallèle, moins de 148 000 salariés (-15,4 %) étaient protégés au titre du régime de longue durée (l'APLD), soit le contingent le plus faible relevé depuis août dernier.

Les salariés invités à la table des PME

L'actionnariat salarié fait son trou dans les PME. Certes encore minoritaire, la part des petites et moyennes entreprises engagées dans cette démarche a néanmoins plus que doublé en six ans, affirme une récente étude d'OpinionWay pour le cabinet Eres. Les dirigeants concernés mettent surtout en avant l'intérêt RH de ce genre de dispositifs.

▶ **A lire :** L'actionnariat a doublé dans les PME depuis 2015

Législatives : les coalitions au coude-à-coude

Quelle majorité à l'Assemblée nationale ? La question reste entière, au lendemain du premier tour des élections législatives. En attendant le second, dimanche prochain, léger avantage à la coalition présidentielle Ensemble ! (25,75 % des suffrages exprimés et 1 candidat déjà élu), devant l'union de la gauche Nupes (25,66 % et 4 députés assurés). Soit un écart, entre les deux, de 21 000 voix seulement, selon le ministère de l'Intérieur. Pour autant, les instituts de sondage prédisent la majorité aux partisans d'Emmanuel Macron - reste à savoir si elle sera relative ou absolue. Le Rassemblement national complète le podium des résultats en nombre de voix (avec un score historique de 18,68 %). Mais le grand gagnant du scrutin reste l'abstention : plus de la moitié des électeurs (52,49 %, équivalant à 25,7 millions de personnes) n'a pas pris part au vote. Un record.

10 juin

Automobile : l'industrie française dénonce un sabotage industriel

L'Europe est en train de se tirer une balle dans le pied. C'est ce que martèle ces dernières heures Luc Chatel, président de la Plateforme Automobile, suite au vote par les eurodéputés de l'interdiction de vendre des voitures thermiques neuves à partir de 2035. « L'interdiction du thermique, c'est un grand saut dans le vide et un sabotage industriel », assure le patron de cette

organisation rassemblant les industriels français de l'automobile, un secteur qui emploie 400 000 salariés dans l'Hexagone. « Je ne sais pas si on aura les clients », étaye-t-il sur BFM Business, arguant qu'une voiture électrique vaut moitié plus cher qu'un véhicule à motorisation thermique. Aura-t-on aussi suffisamment de bornes de recharge (il en faut selon lui un million, contre 60 000 aujourd'hui en France) et d'électricité pour faire rouler la nouvelle flotte européenne ? Et les eurodéputés ont-ils bien mesuré l'impact environnemental global du tout électrique ? Luc Chatel en doute et invite les gouvernants à aller au-delà de l'émission de CO2 à la sortie des pots d'échappement, en prenant en compte l'impact environnemental lié à la fabrication des batteries électriques et à la production d'électricité. Sur le plan économique, il estime que cette décision, si elle est confirmée par le Conseil de l'UE, ouvrirait « un boulevard à l'industrie chinoise ».

► **A lire :** [5 choses à savoir sur le vote européen en faveur de la fin des ventes de voitures thermiques neuves en 2035](#)

L'éolien marin français souffle le chaud et le froid

C'est une première en France : un champ éolien marin vient de produire de l'électricité. Ce champ situé au large de Saint-Nazaire n'est pourtant pas encore terminé. EDF a posé en avril la première des 80 éoliennes offshore, qui culminent à 180 mètres de hauteur. La dernière doit être posée en octobre. En fin d'année, le champ sera en mesure de produire 480 mégawatts, soit la consommation de 700 000 habitants.

Mais la jeune vie de l'éolien marin tricolore n'est décidément pas un long fleuve tranquille. Le Comité départemental des pêches du Calvados vient de déposer une plainte contre X, visant le champ normand de Courseulles-sur-Mer. Les professionnels de la pêche contestent les conditions d'attribution du marché, remporté en 2012 par Eolien Maritime France.

► **A lire :** [Une première éolienne en mer implantée au large du Croisic pour EDF](#)

Le défi RH des entreprises du nucléaire

Si l'éolien offshore est un chantier qui démarre, celui du nucléaire est un chantier qui repart. Emmanuel Macron a dessiné en février dernier les contours d'un gigantesque plan de relance du nucléaire, avec la construction d'ici à 2035 de six EPR de deuxième génération. Un défi technique, mais

surtout humain pour les sous-traitants de la filière nucléaire française. Celle-ci peine à se doter des compétences nécessaires.

▶ **A lire :** Les sous-traitants du Grand Est sont-ils prêts pour la relance du nucléaire ?

Le coup de mou du bio

Le bio marque le pas en France. En 2021, ce marché qui pèse 13 milliards d'euros a reculé de 1,4%, assure l'Agence Bio. Il s'agit du premier coup d'arrêt du bio depuis huit ans. Il représente 6,6% des achats alimentaires des Français. Les ventes sont en recul dans les grandes et moyennes surfaces (qui assurent la moitié du chiffre d'affaires du bio) ainsi que dans les magasins spécialisés. Ces baisses ne sont pas compensées par la croissance des ventes directes, de l'artisanat et de la restauration hors domicile.

Un tiers des chefs d'entreprise favorables au télétravail depuis l'étranger

Le Covid a fait changer en profondeur les mentalités dans les entreprises. Une nouvelle étude vient le démontrer. Un tiers des chefs d'entreprise estiment qu'il est possible d'organiser le télétravail depuis l'étranger. C'est ce que révèle un sondage mené par Opinionway, auprès de 400 dirigeants d'entreprise français, pour le compte de la start-up Remoters. 14% des dirigeants interrogés assurent même avoir expérimenté un télétravail de longue distance. Pour les patrons français, il s'agit avant tout de répondre aux aspirations de leurs salariés, de les motiver et de les fidéliser. Pas de délocaliser pour faire des économies. C'est ce que pointait du doigt un autre étude publiée l'an passé, qui estime que la France peut faire l'objet d'une vague de délocalisations virtuelles, avec des recrutements de télétravailleurs dans les pays low-cost.

Forte croissance des transactions de fonds de commerce

Après des années de déclin, les cessions de fonds de commerce se sont subitement redressées en 2021 en France, selon une étude d'Altare. Celle-ci ressement près de 28 000 transactions, soit 9% de plus qu'en 2020. Mais la crise du coronavirus a quelque peu bouleversé les dynamiques habituelles du marché. Au niveau sectoriel, l'hôtellerie-restauration est le seul domaine

d'activité en déclin avec un nombre de transaction en recul de 23 % par rapport à 2019. Au niveau des territoires, de fortes disparités persistent. Les cessions de fonds de commerce sont à la peine en Île-de-France et dans le Grand Est. Elles sont, au contraire, reparties très fort dans les Pays de la Loire.

▶ **A lire :** Les transmissions de fonds de commerce sont reparties de l'avant en 2021

Le cognac sort de l'ornière

Produit hautement courtisé aux États-Unis et en Asie, le cognac l'est un peu moins en France. En misant sur l'œnotourisme, une image dépoussiérée et une viticulture durable, nombre de maisons en Nouvelle-Aquitaine ont pour ambition de remettre cette eau-de-vie sous le feu des projecteurs.

▶ **A lire :** Le renouveau du cognac passe par la conquête du marché français

9 juin

📍 Le début de la fin pour les créations d'emploi ?

Faut-il y voir une première confirmation du pressentiment de l'Unédic ? L'emploi salarié semble en tout cas en perte de vitesse. Au premier trimestre, le secteur privé a, certes, encore réussi à créer 69 500 postes (+0,3 %), selon l'Insee. C'est 3 400 de plus qu'annoncé dans son estimation initiale de mai. Sauf que cette amélioration ne concerne que les services marchands. Tout le reste de l'économie a fait moins bien que prévu. En particulier, la chute de l'intérim (sa première en deux ans) s'est avérée plus forte (-1,7 %, soit 13 800 emplois disparus au total), l'industrie est passée dans le rouge (-0,1 %) et la construction a tout juste sauvé les meubles (+0,1 %). A noter, par ailleurs, que l'institut intègre, pour la première fois, à cette série statistique les effectifs en apprentissage. Et, vu le boom récent de l'alternance, c'est loin d'être anodin : "Cette révision conduit à comptabiliser 240 000 créations d'emplois supplémentaires entre fin 2019 et fin 2021", explique l'Insee. Sur les douze derniers mois en particulier, les contrats d'apprentis représentent, à eux seuls, "près d'un tiers" des 750 500 nouveaux postes apparus sur la période !

L'investissement des entreprises, vain pour la croissance

Décidément, c'est la saison des prévisions. Après les sombres perspectives internationales et européennes, apportées, cette semaine, par la Banque mondiale et l'OCDE, c'était au tour de l'OFCE, aujourd'hui, d'y aller de ses propres prédictions, mais pour la seule économie française, cette fois. Peu importe, le constat reste le même (croissance en berne, inflation en forme). A ceci près que l'observatoire s'inquiète aussi pour l'investissement des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages.

Les hausses de salaires plus fortes que celles des prix

Sur la baisse du pouvoir d'achat, circulez, il n'y a rien à voir ! En France, depuis le début de la crise du coronavirus, le salaire moyen a augmenté aussi vite, voire plus, que les prix à la consommation. Ce constat, dressé par l'Urssaf, a de quoi surprendre, en ces temps d'inflation galopante (voir ci-après) et de revendications sociales. Et pourtant, les chiffres sont là. Sauf qu'ils cachent une réalité très variée et une tendance plutôt récente.

L'inflation forte jusqu'en 2024

Finalement, le retour à la "normale" de l'inflation n'interviendra pas avant... 2024. C'est seulement à cette date que la hausse annuelle des prix reviendrait à 2,1 %, ce qui correspond à la cible habituelle de la Banque centrale européenne. D'ici là, la BCE anticipe une envolée de +6,8 % cette année en zone euro (soit 1,7 point de plus que prévu il y a trois mois), couplée à une croissance de +2,8 % (chiffre abaissé de 0,9 point). En 2023, l'inflation refluerait à +3,5 %. Ces perspectives sont un peu plus optimistes que celles de l'OCDE et la Banque mondiale. La BCE le justifie par, pêle-mêle, "le tassement des coûts de l'énergie, l'atténuation des perturbations de l'offre liées à la pandémie et la normalisation de la politique monétaire", ainsi que "la réouverture en cours de l'économie, la vigueur du marché du travail, le soutien budgétaire et l'épargne accumulée" pendant la crise du Covid-19.

Le Parlement européen à deux vitesses sur la neutralité carbone

Grosse journée sous le signe de l'environnement, hier, au Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg. Appelés à se prononcer sur plusieurs mesures du paquet "Ajustement à l'objectif 55 pour 2030" proposé par la Commission européenne, les eurodéputés se sont exprimé en faveur de

l'arrêt de la commercialisation des voitures particulières et des véhicules utilitaires légers neufs à moteur thermique en 2035. Un vote "historique" qui a fait oublier l'échec, quelques heures auparavant, de l'adoption de deux autres mesures cruciales pour atteindre l'ambition de l'UE de neutralité carbone en 2050 : la modification du marché du carbone européen et la mise en place d'une taxe carbone aux frontières de l'UE.

▶ **A lire :** 5 choses à savoir sur le vote européen en faveur de la fin des ventes de voitures thermiques neuves en 2035

Industrie : l'Alsace va carburer au lithium

C'est un métal rare qui va le devenir un peu moins en France. Du lithium, utilisé dans les batteries électriques, sortira bientôt d'une raffinerie flambant neuve, localisée en Alsace. C'est du moins l'ambition, présentée cette semaine, par la jeune entreprise Viridian. Elle prévoit d'investir jusqu'à 165 millions d'euros pour mener à bien ce projet industriel.

▶ **A lire :** Viridian va produire du lithium à l'échelle industrielle pour alimenter les batteries européennes

8 juin

📍 La croissance mondiale en danger

L'économie mondiale avance désormais en eaux troubles. Deux organisations internationales viennent de réviser, coup sur coup, leurs prévisions économiques pour 2022. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles ne sont pas reluisantes, et encore moins réjouissantes : pour la Banque mondiale, comme pour l'OCDE, la "stagflation" est à nos portes. Et elle s'annonce pire que dans les années 1970.

Le vrai-faux redressement du déficit commercial

Maigre lueur d'espoir pour les échanges extérieurs de la France. En avril, et pour la première fois de l'année, le déficit a légèrement reculé pour s'établir à -12,2 milliards d'euros, selon les douanes. Un résultat dû à l'amélioration des exportations pour la deuxième fois consécutive (+0,7 milliards d'euros, soit une hausse d'1,5 % en un mois), tandis que les importations ont marqué le pas

(+0,5 %, équivalent à un surplus de 0,3 Md€)... mais, elles, enregistrent une 7^e augmentation de suite. Résultat, au-delà de cette éclaircie d'avril, la situation reste catastrophique : le solde tricolore atteint son plus bas niveau historique sur les trois derniers mois (-12,4 Md€ en moyenne), comme sur les douze précédents (-106,6 Md€ en cumulé).

Pour l'emploi aussi, la fête est finie

La dynamique de l'emploi bien partie pour s'essouffler, elle aussi. L'Unédic ne s'attend plus, en France, qu'à 79 000 créations nettes en 2022. C'est 20 % de moins que ce qu'elle espérait en février. Et encore, ces postes ont, pour l'essentiel, déjà vu le jour, puisque le premier trimestre affiche un solde positif de 66 000 emplois ! Pour autant, et c'est une bonne nouvelle, l'organisme persiste et signe : l'assurance chômage devrait finir l'année en excédent pour la première fois depuis 2008 (+2,5 milliards d'euros, chiffre paradoxalement revu, lui, à la hausse). Insuffisant toutefois pour éponger la dette du régime, creusée par le Covid-19 : fin 2022, elle devrait atteindre 61,1 Md€. A noter que l'Unédic table sur une progression du PIB de 2,4 % cette année. Mais "une large partie résulterait de l'acquis de croissance produit par le fort rebond de la fin 2021". Et pour cause : "l'effet de rattrapage [post-coronavirus] est déjà terminé".

RH : les codes du recrutement ont changé

Les entreprises ne sont pas restées les bras ballants face à leurs difficultés de recrutement. Bien au contraire : la conjoncture sur le marché de l'emploi cadre les a poussées à changer leurs pratiques, pour augmenter leurs chances de trouver la perle rare, selon une enquête de l'Apec. Plus "offensifs" et plus connectés, les recruteurs ont aussi dû se montrer plus flexibles... et moins regardants.

 **A lire :** [Comment les employeurs s'adaptent aux difficultés de recrutement](#)

Le Covid-19 (et les restrictions sanitaires) en embuscade

Les restrictions sanitaires n'ont pas dit leur dernier mot. Le gouvernement souhaite prolonger, au-delà du 31 juillet, la boîte à outils contre le coronavirus, mise en place en novembre dernier. Un texte sera présenté en ce sens dès le 22 juin, après les élections législatives donc, a indiqué Olivia